#112
Octobre
Novembre
2024

Commune de
Grez-Doiceau

# Au Grez de l'Info



p. 4
Actus communales

p. 7
Ruralité

p. 10
Aînés

www.grez-doiceau.be

## Horaires

**Les services communaux sont accessibles au public aux horaires suivants :**

- Du lundi au vendredi de 9 h à 12 h (les services Urbanisme et Environnement sont fermés le jeudi).
- Le mercredi après-midi de 14 h à 17 h, pour le service État civil/Population. Attention, cette permanence ne se tient pas durant les périodes de congés scolaires.
- Les services Population et Urbanisme sont ouverts le samedi de 9 h à 12 h.

*Les bureaux seront fermés le vendredi 1er et lundi 11 novembre. Il n'y aura pas de permanences les samedis 2 et 9 novembre.*

## Contacts


**Administration communale**

Place Ernest Dubois 1
(entrée principale rue du Pont-au-Lin)
1390 Grez-Doiceau

Tél. : **010/84.83.00**
**www.grez-doiceau.be**
**info@grez-doiceau.be**


### Vous souhaitez publier un article ?

Votre article devra parvenir au service communication par courriel à **communication@grez-doiceau.be au plus tard pour le 20 décembre** pour l'édition de février/mars 2025.

Le Collège communal se réserve le droit d'adapter et de ne pas publier les articles.


### Éditeur responsable

Paul Vandeleene, Bourgmestre
Place Ernest Dubois 1,
1390 Grez-Doiceau



### Copyright

Pixabay, Freepik, Pexels,
Administration Communale



### Création et mise en page

baam studio

**02 353 28 83**

**welcome@baamstudio.be**


# Sommaire


p 03 Édito
p 04 Actus communales
p 06 Grez Actions Climat
p 07 Ruralité
p 08 Participation citoyenne
p 09 Sport
p 10 Aînés
p 11 Jeunesse
p 12 Rencontre
p 13 Évènements
p 15 Agenda
p 16 Place aux Jeunes




## ÉDITO

Chères Gréziennes, chers Gréziens,

Alors que les feuilles des arbres se parent de nuances dorées, rougeoyantes et orangées, l'automne s'installe dans notre belle commune. Cette saison est souvent synonyme de fin d'un cycle, mais elle représente également une opportunité de renouveau, de réflexion et de nouvelles perspectives.

L'automne, c'est aussi le retour à une routine plus tranquille après les festivités de l'été. Nos écoles, associations et clubs reprennent pleinement leurs activités, et nous souhaitons remercier chaleureusement tous les bénévoles qui continuent de donner de leur temps et de leur énergie pour rendre ces projets possibles. Ensemble, nous construisons une communauté forte, solidaire et dynamique.

En ce début d'année scolaire, la création du club de hockey a pris tout son sens avec le lancement des entraînements pour les différentes équipes. Ce nouveau sport à Grez vient enrichir l'offre sportive de la commune, aux côtés du football et des autres disciplines pratiquées au hall omnisports.

Un club sportif, quel qu'il soit, incarne des valeurs essentielles telles que la coopération et l'esprit d'équipe. Il valorise également la responsabilité individuelle au sein d'un collectif, où l'effort de chacun renforce la performance du groupe. La communication est cruciale pour coordonner ces efforts, tout comme le respect des coéquipiers, des adversaires et des règles du jeu.

Chaque joueur, avec ses compétences uniques, contribue au succès commun. Cela développe des qualités comme l'humilité, la tolérance, l'inclusion et le respect mutuel.

Vous avez sans doute été émus par les Jeux olympiques et paralympiques, qui célèbrent la diversité des capacités humaines. Ces athlètes, grâce à leur force intérieure et à leur détermination, ont accompli des performances exceptionnelles, puisant dans des ressources insoupçonnées et restant concentrés sur leurs objectifs. Leur résilience renforce leur autonomie et leur confiance en eux. Peut-être ont-ils pu vous inspirer comme ils vous auront émerveillés.

C'est en développant cette force intérieure que chacun peut faire face aux défis et avancer, quelles que soient les circonstances.

Laissons une place à ces valeurs essentielles dans notre quotidien afin d'aborder cette saison avec sérénité.

**Pour le Collège,**
**Paul Vandeleene, Bourgmestre**

Office du Tourisme
Grez-Doiceau

Nous vous accueillons à la Maison Rurale
4, chaussée de Jodoigne
(à côté de la bibliothèque, 1er étage)

**Mercredi**
**Jeudi**
**Vendredi**
**14 à 17 h**



# Station d'épuration de Nethen

La nouvelle station d'épuration de Nethen sera inaugurée ce 16 octobre. L'intercommunale du Brabant Wallon (inBW) avait entamé sa construction il y a un an et demi pour répondre aux normes européennes.

Elle aura pour but de filtrer et nettoyer les eaux usées des habitations avant qu'elles ne se déversent dans la Nethen, qui se jette dans la Dyle. Elle a une capacité de 2 000 EH (Équivalent Habitant).

Cette station sera la troisième à contribuer au redressement écologique de la Nethen, après celle de Hamme-Mille et la Bruyère. Elle va donc améliorer la qualité des eaux de la Dyle qui ne répondait pas aux critères écologiques et chimiques imposés par l'Europe depuis 2000.



# Mobilité




Lors du Conseil communal du 27 août, différents règlements complémentaires de circulation routière ont été approuvés en faveur de la mobilité. Parmi ceux-ci, on pourra notamment souligner la mise en place de la limitation de la vitesse à 70 km/h aux abords de l'agglomération de Nethen, la création d'une zone 30 dans le quartier du Millénaire et la mise en place d'une zone 30 et une zone 50 dans le quartier des Monts à Archennes.

Différentes mesures ont également été approuvées, notamment l'interdiction de passage :

- aux véhicules dépassant 5,5 Tonnes - rue de Bossut, rue Joseph Maisin et rue Emile Vandervelde ;
- aux véhicules dépassant 7,5 Tonnes - avenue Félix Lacourt.

Ces décisions ont été prises pour renforcer la sécurité routière dans ces différentes zones, notamment pour les piétons et les cyclistes. En limitant la vitesse et en réduisant l'accès de camions à certains endroits, on diminue également les nuisances sonores et la pollution, contribuant ainsi à un cadre de vie plus agréable pour les habitants.

# Soupe **collation**

Depuis le 2 octobre, les élèves des écoles de Grez-Doiceau, reçoivent une soupe collation pendant la récré du mercredi.

Cette soupe est réalisée avec des légumes de la Ferme du Peuplier, dans le cadre du Programme de Développement Rural.

Nous avons à cœur de sensibiliser les plus jeunes aux bienfaits des légumes et de leur montrer également d'où viennent ces légumes grâce à des ateliers et des visites de maraîchage dans le courant de l'année.





**Retrouvez toute l'actualité sur :**
**www.grez-doiceau.be"**

# L'entretien des sépultures

**La Toussaint est une période commémorative pour de nombreuses familles qui, à cette occasion, embellissent et nettoient les sépultures, rendant ainsi hommage à leur défunt.**

La Commune a fait des cimetières une priorité et tente avec ses moyens de reprendre la gestion active de ceux-ci.

Dans cette optique, les ouvriers communaux veillent à assurer la gestion globale, la surveillance, l'accès et la charge de certains travaux.

La Commune n'est pas la seule intervenante pour l'entretien des cimetières. En effet, les familles ou ayants droit se consacrent également au nettoyage, au fleurissement et au retrait des végétations non désirées.

Petit rappel :

- Le dépôt de fleurs, plantes, ornements ou objets funéraires n'est admis que sur les emplacements autorisés et non dans les chemins et allées des cimetières.
- Les plantations d'arbustes sont interdites.
- Tous les travaux de nettoyage ou d'entretien doivent être terminés pour le **lundi 28 octobre 2024.**

À partir du 15 octobre et jusqu'au 2 novembre inclus, il est interdit d'effectuer des travaux de construction, de plantation, de terrassement, ou tous travaux d'entretien des signes indicatifs de sépulture.

Vous trouverez des bacs à déchets adaptés au tri dans les cimetières. Ceux-ci doivent être utilisés de manière adéquate pour y déposer les fleurs fanées, pots, emballages...

Pour information, d'octobre 2024 à novembre 2025, des affiches seront apposées dans les cimetières de Grez-Doiceau, Nethen et Biez, sur certaines concessions arrivées à échéance et/ou constatées en défaut d'entretien. Une pancarte sera apposée devant la sépulture mentionnant le motif, le numéro d'emplacement ainsi que les coordonnées du service cimetière.

Il est important de savoir que la Commune peut constater l'état d'abandon pour :

- ➜ Toute sépulture malpropre, envahie par la végétation, délabrée, effondrée, en ruine...
- ➜ Toute sépulture qui ne possède pas le nom du/des occupant(s) et/ou du/des futur(s) bénéficiaire(s) (toute personne ayant déjà réservé son emplacement).

Après affichage, les droits de concession pourront être repris par la Commune.

Les cimetières sont ouverts au public tous les jours :

- ➜ De 8 heures à 18 heures, du 1er avril au 14 novembre.
- ➜ De 9 heures à 17 heures, du 15 novembre au 31 mars.

Contact : Carine Renier **010/84.83.31** ou **carine.renier@grez-doiceau.be**

# Le Monument français

Dans le cadre de la nouvelle gestion des cimetières, la Commune a décidé de faire sa part du travail en restaurant la sépulture communément appelée «Monument français». Ce monument comporte la mention «En souvenir des citoyens français morts à Grez-Doiceau pendant la guerre 1914-1918».
Il rappelle plus que probablement un épisode de la Grande Guerre pendant laquelle la Belgique a accueilli 450.000 réfugiés français. Il y eut plusieurs vagues d'évacuation volontaires au début de la guerre pour permettre aux Allemands de se débarrasser des bouches inutiles (enfants, femmes et vieillards). Forcées ensuite lorsque les troupes allemandes opérèrent un recul stratégique. Pour en savoir plus, lire Mélodie Brassine, historienne de formation.

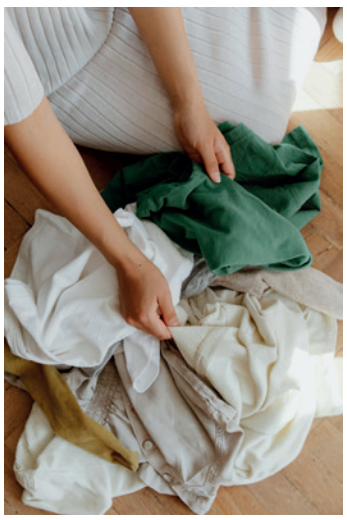
**Avant**



**Après**



# Réutiliser, Réparer, Recycler :
## c'est bon pour le climat et bon pour le portefeuille



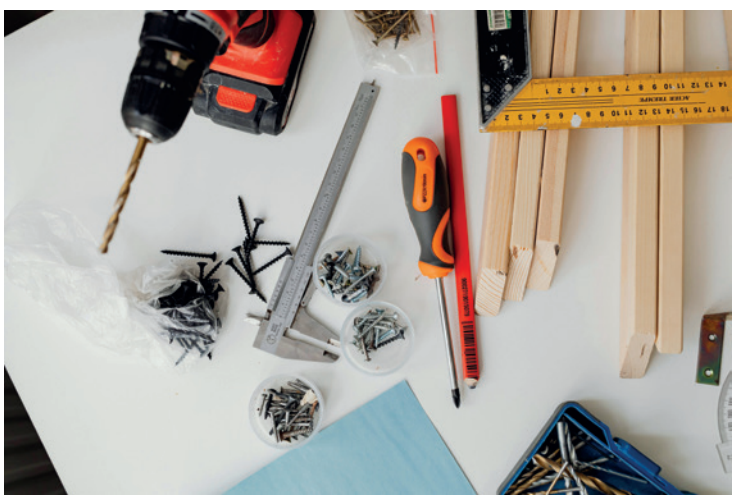
Tous les biens neufs, vêtements, appareils électriques ou électroniques, automobiles, mobiliers… nécessitent à la fois des matériaux de base et de l'énergie pour leur fabrication et leur transport jusqu'au consommateur. Les nombreuses industries qui les produisent contribuent à notre confort de vie et à de l'emploi ici et surtout ailleurs.

Cependant, nous devons aujourd'hui concilier cette dynamique avec les limites planétaires incontournables : les émissions de $CO_2$ sur toute la chaîne de production affectant le climat, la production de déchets de plus en plus abondants en fin de vie des produits, la raréfaction de certaines ressources comme l'eau douce, certains métaux…

Pour relever ces trois défis ici et maintenant, des solutions existent : **Réutiliser, Réparer, Recycler.** Les trois « R » de la gestion des déchets, par priorité décroissante. Le bien en fin de vie devient alors une ressource plutôt qu'un déchet, économisant ainsi énergie et matière.

### Les initiatives se multiplient dans nos villages

Réutiliser ? Les nombreuses pages Facebook de « **Donneries** » organisées à Grez-Doiceau et aux alentours permettent d'offrir une seconde vie à des objets dont on n'a plus besoin ou de demander à réutiliser un objet avant d'acheter du neuf.
À Gastuche, passez la porte de « **La Malle à Grez** », magasin de 2e main géré par une équipe de bénévoles dynamiques : on y trouve des vêtements pour tout âge, des jeux, des jouets, des livres et des bibelots. LaMalleaGrez1390.



Pensons aussi aux **brocantes** et en particulier celle de Pécrot qui attire un public nombreux.

Réparer ? Faites l'expérience du **Repair Café** de Biez : c'est un rendez-vous mensuel (tous les 3es samedis du mois) entre citoyens bien décidés à ne plus jeter leurs objets sans tenter de les réparer ! Basées sur des bénévoles motivés, les séances sont aussi des moments de convivialité !
Repair café de Grez-Doiceau

Recycler ? Des initiatives innovantes existent comme « **La Ressourcerie** » qui collecte des encombrants et les valorise soit en réparant pour les vendre, soit en les recyclant pour fabriquer de nouveaux objets. Leur menuiserie sur mesure conçoit du mobilier et des ensembles design et durables à partir de vieux meubles en bois.

**www.laressourcerie.be**

Il y a chez nous tout ce qu'il faut pour penser autrement la vie de nos objets. Merci à tous·tes les Grézien·nes qui s'y appliquent, souvent bénévolement. Passer à l'action, c'est bon pour nous, et c'est bon pour le climat !

Contact : **climat@grez-doiceau.be**



## À VOS AGENDAS :
### l'évènement Maisons-Énergie est de retour !

**Réservez la date du dimanche 24 novembre.** Pour vous aider à réduire les dépenses énergétiques de vos logements, l'évènement ira plus près encore des informations concrètes que vous attendez pour agir. Nouveauté : le programme a été établi à partir des réponses reçues suite à l'enquête menée le mois dernier.

Un petit-déjeuner «Commune du commerce équitable» vous sera offert lors de l'accueil.

Pour tous les détails sur le déroulement de l'évènement, **rendez-vous dès à présent sur la page Facebook Grez Actions Climat.**

Vous avez une question ?
**climat@grez-doiceau.be**

# Récolte des pommes de terre : les règles et bienfaits du glanage

La récolte des pommes de terre est en grande partie mécanisée, utilisant des machines de récolte qui arrachent les tubercules du sol. Cependant, des méthodes manuelles peuvent encore être utilisées pour les petites parcelles ou les variétés spéciales. C'est un processus saisonnier qui commence généralement en été et se prolonge jusqu'à l'automne, en fonction des variétés et des conditions climatiques.



Le glanage est une pratique ancestrale qui consiste à ramasser les restes de récoltes dans les champs après la moisson. En Belgique, cette tradition se perpétue, notamment pour les pommes de terre.

## Règles du glanage des pommes de terre en Belgique

En Belgique, le glanage est autorisé par la loi mais encadré pour éviter les abus et protéger les droits des agriculteurs. L'article 11 du Code Rural belge stipule "Le glanage et le râtelage, dans les lieux où l'usage en est reçu, ne peuvent être pratiqués que par les vieillards, les infirmes, les femmes et les enfants âgés de moins de douze ans et seulement sur le territoire de leur commune, dans les champs non clos, entièrement dépouillés et vidés de leurs récoltes, et à partir du lever jusqu'au coucher du soleil. Le glanage ne peut se faire qu'à la main ; le râtelage avec l'emploi du râteau à dents de fer est interdit."

"Dans la pratique, tout le monde peut glaner, peu importe la commune", assure Anne-Sophie Janssens, juriste à la Fédération wallonne de l'Agriculture.

Le glanage des pommes de terre se fait souvent à la fin de l'été ou au début de l'automne. Il est important de respecter les périodes indiquées par les agriculteurs pour éviter d'endommager les champs ou les cultures encore présentes.

Les quantités glanées doivent être raisonnables et destinées à la consommation personnelle. Le glanage à des fins commerciales est strictement interdit. Les glaneurs doivent éviter de prendre plus que nécessaire pour garantir que d'autres personnes puissent également bénéficier de cette ressource.

Les glaneurs doivent se comporter de manière respectueuse, ne pas laisser de déchets et ne pas endommager les cultures ou les infrastructures agricoles.







## Les bienfaits du glanage des pommes de terre

➜ Réduction du gaspillage alimentaire :
Le glanage permet de récupérer les pommes de terre non récoltées, qui seraient autrement perdues. Cela contribue à une utilisation plus efficiente des ressources agricoles. En diminuant le gaspillage, le glanage participe à la lutte contre le gaspillage alimentaire et favorise une consommation responsable.

➜ Aide aux populations vulnérables :
Le glanage fournit une source de nourriture gratuite pour les personnes en situation de précarité. Il peut être une aide précieuse pour améliorer la sécurité alimentaire des familles défavorisées.

➜ Bénéfices environnementaux :
En minimisant les déchets agricoles, le glanage réduit l'empreinte écologique de l'agriculture. Moins de nourriture est laissée à se décomposer, réduisant ainsi les émissions de gaz à effet de serre. Le glanage encourage également des pratiques agricoles durables et sensibilise à l'importance de la gestion responsable des ressources naturelles.

➜ Renforcement du lien social et communautaire :
Le glanage favorise la solidarité et le partage au sein des communautés locales. Les journées de glanage sont souvent des moments de convivialité et de coopération. Ces initiatives renforcent le tissu social en créant des réseaux d'entraide et de soutien mutuel.

➜ Éducation et sensibilisation :
Le glanage est une excellente occasion pour sensibiliser le public, notamment les jeunes, aux enjeux de l'agriculture durable, du gaspillage alimentaire et de la consommation responsable. Les activités de glanage peuvent être intégrées dans des programmes éducatifs pour enseigner les valeurs de respect de l'environnement et de solidarité.

En conclusion, le glanage des pommes de terre est une pratique qui allie tradition et modernité. En respectant les règles établies et les droits des agriculteurs, le glanage offre une multitude de bienfaits sociaux, économiques et environnementaux. C'est une initiative précieuse pour lutter contre le gaspillage alimentaire, soutenir les populations vulnérables et promouvoir des pratiques agricoles durables.

Contact : **pcdr@grez-doiceau.be**

# Rendez-vous au Forum citoyen
## le samedi 16 novembre !

Le 4e Forum citoyen aura lieu samedi 16 novembre de 9h30 à 12h30, à la Maison rurale de Grez centre. Il s'agit d'un moment de rencontre convivial entre citoyens où chacun peut s'exprimer sur la citoyenneté de manière générale et sur le budget participatif en particulier.

Le Forum citoyen s'inscrit dans un processus de démocratie participative initié en 2019 par la Commune. Le but est de promouvoir la citoyenneté et les initiatives des habitants de l'entité. Depuis lors, des outils ont été mis en place, comme la plateforme citoyenne digitale **www.participation-citoyenne-grez-doiceau.be** et le budget participatif annuel. Dans ce cadre, notre commune a reçu en 2022 le label « Village citoyen », décerné par l'association Empreintes citoyennes.

L'objectif de cette table ronde du 16 novembre prochain est d'amener chacun à s'exprimer et d'échanger sur les expériences du budget participatif 2024, sur les thématiques pour 2025 et sur les propositions d'amélioration du règlement.

Le Forum est donc l'occasion pour tout habitant de devenir acteur de la démocratie, et de participer à la mise en œuvre d'une synergie positive entre habitants, associations et l'administration communale.

Venez prendre part aux échanges ! Le Forum se clôturera par un moment de convivialité (drink et sandwiches). Pour des raisons d'organisation, nous vous demandons de vous inscrire par mail, à l'adresse **participation-citoyenne@grez-doiceau.be** au plus tard vendredi 15 novembre à midi. Par retour de mail, vous recevrez votre confirmation d'inscription ainsi que le programme détaillé et les modalités pratiques. Nous nous réjouissons de vous y rencontrer.

Plus d'informations et le programme de l'évènement sur la plateforme citoyenne en ligne, via : **www.participation-citoyenne-grez-doiceau.be.**




# Budget participatif 2023 :
## une armoire à donnerie installée dans le centre de Pécrot




Vous l'avez peut-être déjà remarquée, une armoire à donnerie est installée à Pécrot depuis quelques semaines. Le projet a été porté par l'asbl Pécrot Demain Ensemble et financé par le budget participatif de la Commune de Grez-Doiceau. Son objectif est de lutter contre le gaspillage des ressources, en favorisant les dons entre habitants.

Située en contrebas de l'église, en face du ballodrome (terrain de balle pelote), cette armoire à donnerie est destinée aux habitants de Pécrot et de ses environs, afin qu'ils puissent y déposer de petits objets à donner. Sont acceptés les objets propres et en bon état ! Ceux-ci restent sous la responsabilité du donneur, tant qu'ils n'ont pas été enlevés. Les denrées périssables et les vêtements ne sont pas acceptés. Les livres sont, quant à eux, à déposer dans la boîte à livres se situant au n°2 rue Léopold Vanmeerbeek.

Le projet avait été proposé lors de l'édition 2023 du budget participatif. Ayant reçu le feu vert de l'administration et du comité d'avis citoyen, le Conseil communal a suivi les différents avis et a validé le projet. La Commune a libéré le budget et le projet a été mis en œuvre et réalisé par l'asbl Pécrot Demain Ensemble dans le courant de l'année 2024. D'autres projets, proposés par des citoyens et des associations dans le cadre du budget participatif, sont actuellement en cours de réalisation.

Pour en savoir plus sur le budget participatif, rendez-vous sur la plateforme citoyenne **www.participation-citoyenne-grez-doiceau.be**

Pour plus d'informations sur l'armoire à donnerie de Pécrot, contactez l'asbl Pécrot Demain Ensemble à l'adresse mail **info@pecrot.be**

# Du padel à Grez-Doiceau !

Depuis le mois de septembre, les Gréziens amateurs de padel ont la chance de profiter de deux nouveaux terrains flambant neufs situés en face du Hall Omnisports de Grez-Doiceau. Ces installations ultramodernes viennent enrichir encore plus l'offre sportive de la commune et promettent de devenir un lieu incontournable pour les passionnés de ce sport en plein essor.

Les réservations pour ces terrains peuvent être effectuées en ligne via la plateforme SPORTFINDER, accessible à l'adresse suivante : **https://www.sport-finder.com/fr/center/hall-omnisports-de-grez-doiceau**. Cette interface intuitive vous permet de réserver et payer votre créneau en quelques clics, garantissant une expérience simple et rapide.



Toutes les actualités concernant les terrains de padel sont communiquées sur le site web du Hall Omnisports ainsi que sur les réseaux sociaux. Nous vous invitons donc à rester connectés pour ne rien manquer des dernières informations et pour être parmi les premiers à profiter de cette magnifique infrastructure.



Ces nouveaux terrains de padel représentent une opportunité formidable pour les Gréziens de se retrouver dans un cadre convivial et de pratiquer leur sport favori. Ne manquez pas cette chance de découvrir ou redécouvrir le padel à deux pas de chez vous !

Contact : RCA : **010/45.68.91**

## Qui peut pratiquer l'Aïkido ?

L'Aïkido est un art martial accessible à tous, indépendamment de l'âge, du sexe, des prédispositions physiques.

## Quel est l'objectif de l'Aïkido ?

Un des objectifs de cette discipline défensive est de contrôler et d'esquiver l'attaque de son adversaire, en utilisant sa force et son énergie pour le neutraliser et le décourager à réattaquer et ainsi préserver son intégrité.

## Comment se pratique l'Aïkido ?

L'aïkido est un art martial non compétitif qui repose principalement sur le placement, les déplacements ainsi que l'engagement des hanches tout en souplesse et en disponibilité, afin d'utiliser la force de l'attaquant et de la rediriger plutôt que de s'y opposer frontalement.

L'Aïkido utilise des techniques de projection et d'immobilisation avec un ou plusieurs partenaires armés ou non.

Que vous soyez débutant ou confirmé, nous serons heureux de vous accueillir dans notre dojo situé au Hall Omnisports de Grez-Doiceau, Chaussée de Wavre 99.

- Cours enfants à partir de 7 ans : le jeudi de 18h30 à 19h30.
- Cours adultes et ados : le mardi et jeudi de 20h00 à 21h30.

Chèques sports acceptés !

Renseignements : **0474/99.79.42** ou **www.aikidograz.be**

# Les 10 droits fondamentaux des aînés : une rencontre avec la réalité des aîné·es d'aujourd'hui

Conseil Consultatif Communal des Aînés



Un adage dit que « l'on juge une société à la manière dont elle traite ses aîné·es ». C'est la façon dont nous nous occupons de nos parents, de nos ancêtres, de nos prédécesseur·es, de nos citoyen·nes les plus vulnérables et de celles et ceux qui ont bâti notre nation qui définit ce que nous sommes et où nous allons. Le vieillissement de la population ne fait que renforcer l'importance de ce proverbe.

Quels sont ces droits ? Voici la réponse d'une association québécoise de défense des retraités.

- **Droit 1 : Le droit à un revenu décent**

Situé au cœur des besoins d'une personne aînée, le droit à un revenu décent a un impact sur toutes les facettes de sa vie. En effet, les personnes aînées touchées par la précarité économique doivent couper dans leurs besoins essentiels.

- **Droit 2 : Le droit à un logement convenable**

Un logement convenable est un lieu de résidence propre, salubre, en bon état, bien chauffé, sécurisé et adapté aux réalités des aîné·es.

- **Droit 3 : Le droit à des services à domicile accessibles et de qualité**

Nos services sociaux doivent être en mesure d'assurer les services à domicile notamment auprès des personnes aînées qui font le choix de rester à domicile.

- **Droit 4 : Le droit à des services sociaux et de santé publique de qualité**

Notre système de santé doit proposer une médecine préventive pour favoriser un vieillissement en santé, ainsi que les soins spécialisés lorsqu'ils sont nécessaires. L'offre des services d'hébergement de courte et de longue durée doit être suffisante et abordable.

- **Droit 5 : Le droit à une offre de transport collectif accessible et abordable**

Le transport collectif est essentiel pour les personnes aînées qui n'ont pas d'automobile. Afin d'encourager une retraite active, il est impératif de permettre un accès à ces moyens de transport alternatifs pour les aîné·es.

- **Droit 6 : Le droit à un milieu de vie sécurisé**

Pour les personnes âgées, la sécurité est une source importante de préoccupation. Elles peuvent être victimes de violence physique, psychologique, matérielle et financière. Pour leur assurer cette sécurité, il importe de leur donner accès à des ressources qui leur permettent de développer des réflexes d'autodéfense et de dénoncer la maltraitance et l'intimidation.

- **Droit 7 : Le droit à une participation sociale et citoyenne à part entière**

La participation sociale peut prendre plusieurs formes : s'éduquer, s'occuper de ses enfants ou petits-enfants, visiter des ami·es ou des voisin·es, faire du bénévolat dans une association, etc. Quant à la participation citoyenne, elle passe par l'expression de son point de vue dans des lieux publics, par la participation électorale et par l'implication dans la vie associative.

- **Droit 8 : Le droit au plein accès au marché du travail et à la conciliation travail-retraite**

La retraite ne signifie pas toujours quitter le marché du travail. Plusieurs aîné·es décident de retourner sur le marché de l'emploi par plaisir, pour combler un besoin d'accomplissement ou parce que leurs revenus sont insuffisants.

- **Droit 9 : Le droit à l'accès à l'éducation et à la formation culturelle**

La capacité d'accéder au savoir et d'apprendre est devenue essentielle pour se maintenir à niveau dans un monde où l'acquisition de nouvelles connaissances et les changements technologiques s'accélèrent.

- **Droit 10 : Le droit à un environnement sain et respectueux de la biodiversité**

Il est impératif d'intervenir afin d'assurer un avenir en santé pour les générations futures, d'où l'importance du droit à un environnement sain et respectueux de la biodiversité.

La mission du CCCA est de défendre ces droits, en particulier ceux qui relèvent du pouvoir communal en relayant vers celui-ci les problèmes et les attentes des aîné·es.

Contact : **ccca@grez-doiceau.be**

# L'Espace Jeunes : un lieu de confiance et d'accompagnement pour la jeunesse



L'Espace Jeunes, situé au pôle sportif du Stampia, est un lieu dédié aux adolescents, offrant un cadre de confiance où ils peuvent s'exprimer librement, partager leurs passions et trouver un accompagnement adapté à leurs besoins. Ce service communal propose un soutien individualisé pour les jeunes et leurs familles, notamment face à des difficultés comme le décrochage scolaire, les conflits intrafamiliaux, la violence, ou le mal-être.

## Un lieu de détente et de convivialité

L'Espace Jeunes propose des permanences chaque mercredi et vendredi, permettant aux adolescents de se retrouver autour d'activités conviviales comme le baby-foot ou le ping-pong. Les locaux restent également accessibles en semaine pour des évènements spécifiques. Ce lieu est conçu pour offrir aux jeunes un espace de rencontre et de détente dans un environnement encadré.

## Des activités et ateliers variés

Trois ateliers hebdomadaires sont proposés : le sport le lundi, les jeux de société le mardi et un atelier de djembé le jeudi. Ces activités permettent aux jeunes de découvrir de nouvelles passions tout en renforçant les liens entre eux.

## Encouragement des projets et initiatives

L'Espace Jeunes favorise l'initiative en aidant les adolescents à développer leurs projets, qu'ils soient personnels ou collectifs. Divers ateliers et stages sont ainsi créés à l'initiative des jeunes, leur permettant de partager leurs talents et centres d'intérêt.

## Services complémentaires

L'école des devoirs, ouverte les lundis et mercredis, propose aux enfants du primaire un accompagnement éducatif encadré par des bénévoles. En période de vacances scolaires, des stages variés sont organisés (danse, VTT, photographie, karaté,...), ainsi que des camps annuels offrant des activités de plein air et des jeux d'aventure.

## Évènements et engagement social

Deux évènements majeurs rythment l'année :

- "Été Solidaire", un programme d'engagement social pour les jeunes de 15 à 21 ans.
- "Place aux Jeunes", où les adolescents peuvent participer à des ateliers (skateboard, graff , cirque,...). Rendez-vous le dimanche 3 novembre, de 13h à 20h sur le site du Stampia !

L'Espace Jeunes s'affirme ainsi comme un lieu incontournable où les adolescents peuvent s'épanouir, s'engager, et être accompagnés à chaque étape de leur parcours.

Contact : **espace.jeunes@grez-doiceau.be**









# Jean-Pierre Flémal,
## pêcheur de "La Truite Grézienne"

### Comment te présentes-tu Jean-Pierre ?

Je suis un enfant du village, un « vrai » Grézien, comme mes parents et mes grands-parents. J'ai passé ma tendre enfance au bord de l'eau, puis avec une bande d'amis, on s'est mis à la pêche en rivière et on s'est affilié à la société de La Truite Grézienne qui existe depuis 1953. On a fêté nos 70 ans l'an passé.

Nous sommes cette année plus de 80 membres qui viennent de partout (Bruxelles, Flandre, Namur...) et de tous les âges. Au moment du covid, nous sommes montés jusqu'à 143 membres. Nous faisons partie de la fédération Dyle-Gette. Je suis secrétaire, Vincent Sacréas est trésorier, notre président était Vincent Denis, hélas décédé en 2020, et c'est son épouse Sylvie Clabots, qui l'a remplacé. Nous nous connaissons tous depuis que nous sommes ados.

### D'où vous vient cette passion pour la pêche ?

De l'amour de la nature et du calme. Au bord de l'eau, on oublie tout... Ce qui nous motive, c'est de ne jamais savoir ce que l'on va attraper : une petite truite ou celle de plus de 2 kg que l'on recherche. La mentalité a changé chez les pêcheurs de rivière : avant on ramenait le poisson à la maison, aujourd'hui, on remet le plus souvent la truite à l'eau en douceur pour ne pas l'abîmer. C'est le no-kill. Il faut aussi aimer la solitude, car c'est une activité souvent solitaire.

### Parlez-nous un peu de la pêche ici à Grez...

On trouve deux sortes de truites, l'arc-en-ciel qui est une truite d'élevage et la fario, celle de nos rivières. Un parcours va de Morsaint à la Dyle, un autre sur le Piétrebais, et un de la Dyle d'Archennes à Rhode-Sainte-Agathe. Durant la saison (sur le Train, du 1er mars à fin septembre, sur la Dyle toute l'année), on rempoissonne tous les 15 jours les truites à divers endroits des parcours. Et celles-ci sont payées par les cotisations (80€ l'an et 35€ pour les enfants). Régulièrement, des pêches électriques sont réalisées pour recenser les espèces de poissons et ainsi évaluer la population piscicole dans les cours d'eau de la vallée du Train avec l'aide des responsables des eaux et forêts. Les résultats sont de plus en plus positifs.

Chaque année, on achète un nouveau permis qui reprend le règlement interne, les contacts utiles (comité, garde de pêche mais aussi SOS pollution...) et le nombre de prises limitées auquel vous avez droit. Les membres sont tenus d'indiquer les prises ramenées à la maison et le comité fait des contrôles surprises.





### Quel type de pêche pratiquez-vous ?

Nous avons différentes techniques qui varient selon l'envie du pêcheur, la couleur de l'eau (par exemple si elle est piquée, trouble). Nous utilisons soit des vers de terre, ou des vairons, des teignes ou encore pratiquons la pêche à la cuiller... Ce sport est physique, on bouge beaucoup, on change d'endroit sans cesse pour longer les rives de la rivière, on fait des kilomètres. Nous sommes un club sportif !

### Votre association de bénévoles est très dynamique. Quelles sont ses activités ?

Nous travaillons aussi à améliorer l'environnement. Début d'année, avant le début de la saison, nous nettoyons les berges avec des volontaires. Depuis 4 ans, nous installons dans les ruisseaux des alevibox via la Région wallonne. Il y a dans chaque boîte de 7000 œufs fécondés de truites Fario d'où naissent des alevins qu'on relâche après 40 jours. Le but est de réimplanter la truite pour qu'elle remonte vers les rivières et se reproduise naturellement. Le pêcheur est la première sentinelle au bord de la rivière. Aussi sommes-nous appelés quand un pêcheur voit une pollution ou de l'incivisme. Nous essayons de restaurer le Ry de Hèze avec l'aide du Contrat de rivière. Nous avons enlevé un maximum de déchets, intégré un alevibox et placé des panneaux ainsi qu'un toutes-boîtes pour sensibiliser les riverains.

### Si vous aviez une baguette magique, que changeriez-vous à Grez-Doiceau ?

Nous souhaitons une prise de conscience, de chacun, du respect à avoir de nos rivières car elles sont malmenées et fragiles. Et un agissement des différents responsables entre autres communaux. Elles sont haïes par les gens qui craignent les inondations, et beaucoup de pêcheurs sont dégoûtés par le mépris des gens qui les polluent (rejet des égouts à la rivière, des tontes d'herbes...).
**Or l'eau c'est la vie! Et il faut la soigner...**
Nous tenons aussi à remercier Aer Aqua Terra asbl, le contrat de rivière Dyle-Gette pour le travail qu'ils accomplissent.

**Christine Henrard et Benoît Walckiers**

Contact :
**La Truite Grézienne**
**http://latruitegrezienne.blogspot.com/**

# Au Grez des Arts - Marie-Josée Bauwens



« C'est une habitude qui s'est installée depuis plusieurs années : chaque mois de novembre, je suis à la galerie « Au Grez des Arts » où j'ai le plaisir et l'honneur de présenter mes œuvres au public.

Née à Cocrou, j'ai grandi et évolué à Grez-Doiceau jusqu'à mon mariage qui m'a amenée à vivre à Hamme-Mille ; j'ai toutefois gardé des liens affectifs avec mon village natal.

Appréciant depuis toujours le travail manuel et le dessin, je m'investissais avec plaisir dans diverses activités créatives. Ainsi, de fil en aiguille, j'ai éprouvé l'envie de m'initier à la peinture. L'aquarelle est ma discipline de prédilection. Mes différents professeurs m'ont encouragée et les stages successifs auxquels j'ai participé m'ont permis de parfaire les techniques, d'améliorer mes recherches de couleurs et de travailler la luminosité d'une œuvre. Peu à peu, j'ai diversifié mes sources d'inspiration tout en restant proche de la nature et parfois, je m'aventure vers de nouvelles réalisations comme l'abstraction, la peinture acrylique ou même la peinture sur porcelaine de Limoges, mais l'aquarelle reste mon premier choix. Je vous accueille avec joie pour découvrir mes réalisations. »

Du 2 au 30 novembre, les mercredis et vendredis

de 14h à 18h et les week-ends de 11h à 18h

Rue du Pont-au-Lin 2 à Grez-Doiceau

jobauwens@yahoo.fr

# Duo Anchor et chant

Le Duo Anchor vous invite à un périple imagé, rempli de thèmes connus sur des rythmes ponctués par le chant. Au programme : du fado, de la musique celtique, scandinave, des musiques slaves et des musiques de chez nous, et aussi des passages par le répertoire classique inspiré de l'âme des peuples locaux. Duo Anchor est à l'initiative du Grézien Alexandre Bughin (violoncelle), accompagné par Alexia Van Acker (saxophone) et Esther Fisher-Barnicol (chant).



Samedi 9 novembre 2024

20 heures, ouverture des portes dès 19 heures (Bar Arch'en bière + food truck)

Le Coullemont, rue des Moulins 10 à Archennes

https://lecoullemont.be/culture/

15 € en réservation / 17 € sur place
Article 27 et enfants -12 ans : gratuit.

**Retrouvez les évènements culturels de votre commune**
sur la page Grez-Doiceau Culture, ainsi que dans l'agenda en ligne sur :

**https://www.grez-doiceau.be/agenda**

N'hésitez pas à faire paraître votre évènement en cliquant sur l'onglet « Proposer votre évènement » sur le site communal !

# Récital de Brecht Valckenaers, **Lauréat du concours Epta 2023**

**Brecht Valckenaers est lauréat du concours Epta 2023 et a reçu le prix de la Commune de Grez-Doiceau. Le récital est complété par un concert de l'Académie de Musique et des Arts de la Parole de Grez-Doiceau.**



Né en 2000 à Louvain, Brecht Valckenaers commence la batterie jeune, mais se tourne rapidement vers le piano et la composition. Il prend ses premières leçons de piano avec Carl Vandoorne à l'Académie de Vonk à Haasrode. À 12 ans, il suit des cours de composition avec Pieter Schuermans, puis avec Boudewijn Cox. À 15 ans, il a l'opportunité d'étudier la musique de chambre avec Nicolas Callot et Wietse Beels au Jeune Conservatoire d'Anvers... Continuant d'évoluer, il obtient les premiers prix de plusieurs concours tel le Concours de Piano Andrée Charlier.

En 2021, Brecht est membre du jury des jeunes pour le concours de piano Reine Elisabeth.

En tant que pianiste et compositeur, Brecht Valckenaers explore une approche unique alliant son amour pour le répertoire classique et contemporain à sa propre création, et à l'improvisation. Ses influences musicales s'étendent de J.-S. Bach à Keith Jarrett.

Dimanche 1er décembre 2024

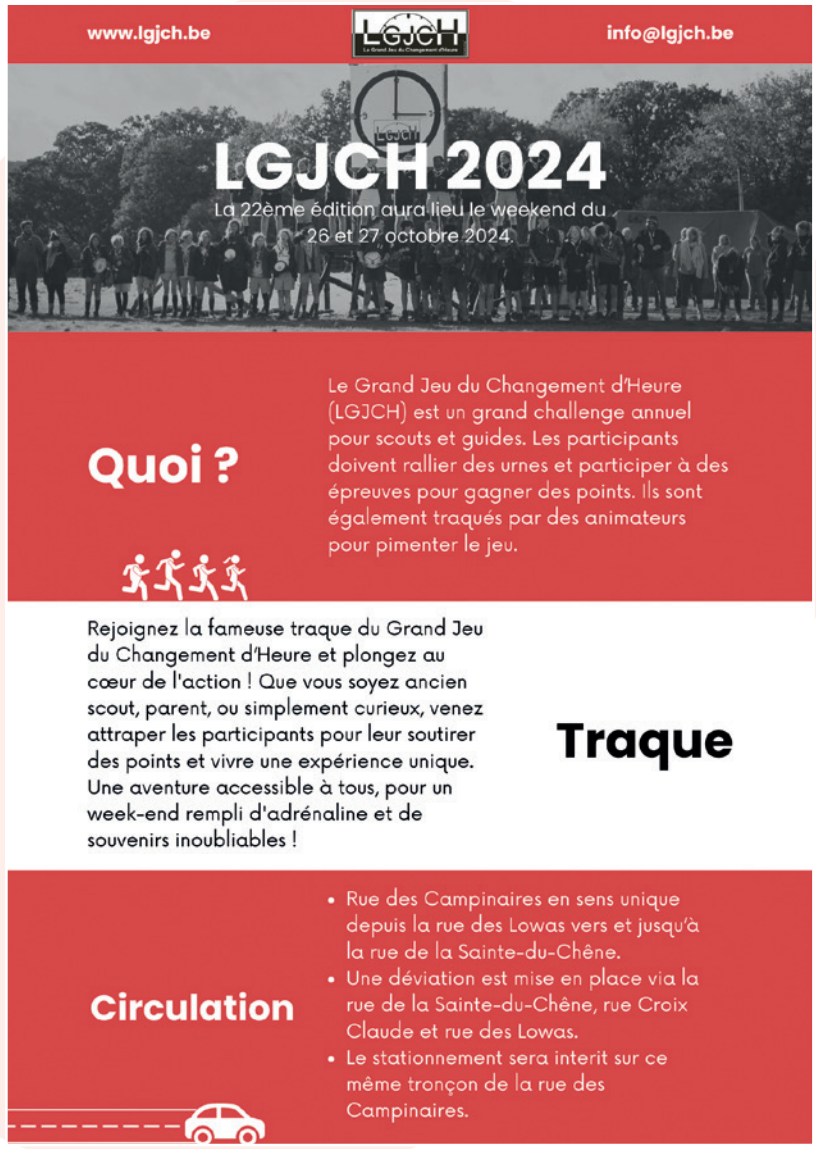
17h

Espace culturel de Nethen

010/84.00.83 - academie@grez-doiceau.be

# Le Grand Jeu **du Changement d'Heure**





● 17 octobre
**Soirée jeux de société pour adultes et ados**
Bibliothèque de Nethen de 20h à 22h.
**bibliotheque@grez-doiceau.be**
**PMR** oui

**Motamo : improvisation théâtrale autour des mots**
À partir de 5 ans.
Espace culturel de Nethen à 20h.
**bibliotheque@grez-doiceau.be**
**https://www.motamo.be/**

● 19 octobre
**Repair Café**
Réparation de matériel personnel.
Maison de la Butte de Biez de 14h à 17h30.
**www.repairtogether.be**

**Drôle de Mouv' : Simon Lepers – Le soulèvement des beaufs**
École de clown, ouverture des portes à 19h, spectacle à 20h30.
Spectacle déconseillé aux moins de 12 ans.
**www.droledemouv.be**
**Drôle de Mouv**
**PMR** non

● Du 19 au 30 octobre
**Le Petit Chap' et le Prince citrouille**
Au Petit Théâtre de Verdure à 15h.
**Lptv.nethen@gmail.com** ou **0475/70.26.44**
**PMR** oui

● 25 octobre
**Guinguette de Nethen**
Place de Trémentines de 18h à 21h.
**La petite guinguette**
**PMR** oui

● 26 et 27 octobre
**Le Grand Jeu du Changement d'Heure**
Activité scoute
**www.lgjch.be**
**info@lgjch.be**

● 27 octobre
**Sérénades, concert "Des notes et du rêves".**
Chapelle St-Sébastien à 16h.
**dndr.asbl@gmail.com**
**https://www.grez-doiceau.be/agenda**

● 1er novembre
**Cinégrez : "Chiennes de vie" de Xavier Seron.**
École de clown
Dès 19h45, film à 20h30.
Le film est en VO sous-titrée.
**https://cinegrez.be/**

● 3 novembre
**Place aux jeunes**
Sur le site du Stampia, de 13h à 20h.
**0483/73.24.69**

● 3 novembre
**Histoires contées**
Bibliothèque de Nethen de 10h30 à 11h15.
**bibliotheque@grez-doiceau.be** ou **010/88.12.06**
**PMR** oui

**Ars Vivendis**
Bal ambiance folk avec danses traditionnelles françaises et internationales au son des airs du groupe Dimanche matin.
À l'espace culturel de Nethen, de 14h30 à 18h30.
**ars.vivendi.nethen@gmail.com** ou **0471/09.98.43**
**PMR** oui

● 9 novembre
**Duo Anchor et chant**
Ouverture des portes à 19h, spectacle à 20h. Au Coullemont, rue des Moulins 10.
**https://lecoullemont.be/culture/**
**PMR** oui

● Du 9 au 24 novembre
**Le Petit Chap' et le Trésor perdu**
Au Petit Théâtre de Verdure à 15h.
**Lptv.nethen@gmail.com** ou **0475/70.26.44**
**PMR** oui

● 10 novembre
**Bourse aux vêtements enfants 0 à 18 ans**
Vêtements, jeux, jouets, livres pour enfants.
École Saint-Joseph-aux-Champs de 8h30 à 14h.

● 13 novembre
**Atelier « Les Sentiers enchantés »**
Récit et écriture.
Hèze de 14h30 à 16h30.
Précision du lieu de rendez-vous à l'inscription.
**Isabelle De Vriendt - 0476 05 35 79 - info@scriptalinea.org**
**PMR** non

● 15 novembre
**Après-midi jeux de société**
Espace culturel de Nethen de 14h à 16h.
**bibliotheque@grez-doiceau.be**
**PMR** oui

● 16 novembre
**Repair Café**
Réparation de matériel personnel.
Maison de la Butte de Biez de 14h à 17h30.
**www.repairtogether.be**

**Show Bizzz'Art**
Cabaret burlesque. Humour, chansons danses et performances !
Réservé aux plus de 16 ans.
Ouverture des portes à 19h, début du spectacle à 20h30. Espace culturel de Nethen.
**showbizzz.art@gmail.com**
**PMR** oui

● 18 novembre
**CCCA - Atelier « Les gestes qui sauvent »**
Salle de Hèze à 14h.
**ccca@grez-doiceau.be** ou **010/86.11.65**
**PMR** oui

● 21 novembre
**Soirée jeux de société pour adultes et ados.**
Bibliothèque de Nethen de 20h à 22h.
**bibliotheque@grez-doiceau.be**
**PMR** oui

● 23 novembre
**Drôle de Mouv' : Dan Gagnon – Je choisis la joie**
Ouverture des portes à 19h, spectacle à 20h30. Espace culturel de Nethen.
Spectacle déconseillé aux moins de 12 ans.
**www.droledemouv.be**
Drôle de Mouv
**PMR** oui

● 24 novembre
**Concert d'Anne J.**
Ouverture des portes à 16h30 et concert à 17h, au cercle de Bossut, Place de Bossut 4A.
**hello@anne-j.com**
**PMR** oui

**Journée Maison-Énergie-Petit déjeuner équitable**
Maison rurale.
**PMR** oui

● 30 novembre
**Ixhor joue Disney**
Au Petit Théâtre de Verdure à 15h.
**Lptv.nethen@gmail.com** ou **0475/70.26.44**
**PMR** oui

● 1er décembre
**Histoires contées**
Bibliothèque de Nethen de 10h30 à 11h15.
**bibliotheque@grez-doiceau.be** ou **010/88.12.06**
**PMR** oui

**Récital EPTA de Brecht Valckenaers**
Accompagné du concert des chorales de l'Académie.
Espace culturel de Nethen à 17h.
**010/84.00.83 - academie@grez-doiceau.be**
**PMR** oui



# PARTY SKATES AUX

POUR LES 10-20 ANS

## DIMANCHE 03 NOVEMBRE 2024

DIVERSES ANIMATIONS :

- INITIATION AU CIRQUE
- CONTEST DE SKATE ET TROT
- ATELIER GRAFF
- TOURNOIS DE STREET SOCCER
- DJ
- JEUX EN BOIS
- BUFFET D'HALLOWEEN





SUR LE SITE DU STAMPIA
À GREZ-DOICEAU
13H00-20H00

GRATUIT
OUVERT À TOUS-TES

Soutenu par

PLUS D'INFORMATIONS
AU 0483/73.24.69

Le Brabant wallon

EDITEUR RESPONSABLE : Paul Vandeleene, Place Ernest Dubois 1 - Ne pas jeter sur la voie publique.